

2018 - NUMERO 4  
JANVIER - AVRIL

Les Relais assistants Maternels de la CDC Val ès dunes vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018 ! Ce premier journal 2018 vous permet d'obtenir quelques informations que vous soyez parent ou assistante maternelle. Nous restons à votre disposition pour en échanger.  
Valérie Jehanne et Christelle Delbos

## INFORMATIONS - VIE DES RAM

*Cette année 2018, sera l'année des changements pour les RAM Val ès Dunes !*

Une nouvelle organisation : Pour respecter les obligations en tant que salariées liées à l'organisation du temps de travail, nous n'avons plus la possibilité de travailler au-delà d'une amplitude de 13h par jour. De plus, nous devons respecter les 11 heures de repos consécutifs entre deux journées de travail.

Toutes ces contraintes nous demandent de repenser l'organisation sur plusieurs mois. Nous avons fait le choix de réserver 3 semaines pour des projets inter-Ram, au cours du premier semestre.

Il n'y aura pas de matinées d'éveil « classiques » sur ces 3 semaines, nous proposerons des temps communs sur inscription principalement les jeudis et vendredis et les réunions thématiques seront proposées également sur ces semaines les lundis et vendredis soirs ou le samedi matin.

Aussi, nous vous rappelons que les enfants pourront participer à une seule matinée d'éveil par semaine.

### Les temps proposés par vos RAM lors des semaines inter-Ram de janvier à avril 2018, seront :

- 4 ateliers sensoriels de type « Snoezelen » (2 ateliers par matinée, durée : environ 45 mins) : le terme **Snoezelen** est la contraction de *Snuffelen* (renifler, sentir) et de *Doezelen* (sommoler), que l'on pourrait traduire autour de la notion d'exploration sensorielle et de détente et plaisir. L'approche **Snoezelen** est une démarche d'accompagnement, un état d'esprit, un positionnement d'écoute et d'observation, basé sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles, privilégiant la notion de « prendre soin ». Il s'agit dès lors de trouver le juste équilibre entre stimulation et relaxation, dans une relation respectueuse de chacun. Source : <http://www.snoezelen-france.fr/> -

Jeudi 1er février et jeudi 29 mars au RAM Le Moulin des Petits - Horaires : 9h30 ou 10h30

- 4 ateliers « comptines signées » (2 ateliers par matinée, durée : 30 mins) : avec Isabelle Le Dû (Formatrice en Langue des Signes Française) - Vendredi 2 février et vendredi 30 mars au RAM La Petite Libellule

- 2 conférences-débat (de 9h30 à 11h), animées par Romuald Leclerc (Psychothérapeute familial), tout public - Samedi 20 janvier et samedi 3 février au RAM Le Moulin des Petits

- 2 temps d'échanges et partage (de 20h à 22h), animés par Romuald Leclerc, uniquement réservés aux assistantes maternelles - Lundi 29 janvier et lundi 26 mars au RAM La Petite Libellule

## INFORMATIONS - VIE DES RAM

**De nouvelles dispositions** : En 2018, les deux RAM ne financeront plus les formations de secourisme (PSCI), ni les recyclages. Vous pourrez réaliser ces formations dans le cadre de la formation continue, **avec rémunération** (ce qui n'était pas le cas lorsque les RAM les organisaient). Les RAM peuvent vous transmettre le nom des organismes de formations pour vous y inscrire directement. Ces formations sont référencées dans le catalogue :

- Le SST (Sauveteur Secourisme du travail) dans le cadre de la prise en charge d'enfants (14 heures sur deux jours),
- Le recyclage SST (7 heures sur une journée).

### **Le RAM « Le Moulin des Petits » change son organisation**

En effet, à compter du 1er janvier 2018, la matinée d'éveil qui se déroulait le **mercredi à Airan** dans la salle polyvalente sera remplacée par une matinée d'éveil le **mardi à Argences** dans les locaux du RAM.

**Matinées d'éveil, sur inscription, de 9h30 à 11h30 (en période scolaire) :**

- Mardi et Vendredi à Argences (RAM - Rue Dusoier)
- Jeudi à Moulton (Salle des Associations - Route de Paris)

**Horaires d'accueil, sur rendez-vous :**

- Mercredi de 9h à 12h30 - 13h30 à 17h
- Mardi et jeudi de 13h30 à 17h

**Vous pourrez vous inscrire dès la parution du programme sur toute la période concernée et sur toutes les manifestations proposées, ce qui signifie que les inscriptions ne se feront plus à la semaine.**

## INFORMATIONS - SALARIÉ / EMPLOYEUR

### **Taux Salaire Minimum (SMIC) :**

Pour connaître l'évolution du SMIC au 01/01/2018, vous pouvez consulter le site de la Pajemploi : [www.pajemploi-urssaf.fr](http://www.pajemploi-urssaf.fr) Rubrique : le coût de la garde.

### **La formation professionnelle continue des assistantes maternelles évolue en 2018 :**

- Les volumes horaires baissent : les journées de formation se feront sur 7 heures au lieu de 8 heures.
- Un nouveau **bulletin d'inscription** est maintenant disponible.
- **Le catalogue 2018** est disponible sur le site Iperia sur le lien suivant : <http://www.iperia.eu/content/assistant-maternel>
- Vous pouvez dans le cadre de la formation continue obtenir une certification : « certification assistante maternelle »
- Certaines formations peuvent être réalisées à distance (FOAD).

### **Le bulletin de salaire : les congés payés**

En cette fin d'année, des congés payés seront éventuellement pris par le salarié à l'occasion des vacances de Noël. Nous vous rappelons qu'une rubrique est à remplir directement en bas du bulletin de salaire du salarié.

Le salarié qui a pris des congés doit présenter son bulletin de salaire à son employeur et faire remplir les dates de congés pris. Chacune des deux parties devra apposer sa signature.